Budget rectificatif et supplémentaire 1/1995: autres sections

1995/2054(BUD) - 22/03/1995

A l'exception du budget administratif de la Commission,ce rapport traite de la répartition des réserves prévues au titre de l'élargissement aux budgets des autres Institutions.Le rapporteur rappelle la nécessité de bonne gestion financière et insiste sur le besoin pour les Institutions de laisser des marges disponibles à l'intérieur du plafond des perspectives financières compte tenu,notamment,de l'évolution défavorable de la parité ECU/FB. La commission des budgets a suivi son rapporteur et elle a adopté les amendements et la proposition de résolution.M.DANKERT (PSE,NL) met l'accent sur la nécessité d' une gestion rationnelle et efficace des ressources humaines ainsi que sur les besoins de rigueur et de transparence budgétaire.Il rappelle l'importance de la coopération interinstitutionnelle qui pourrait être renforcée.La création de nouveaux emplois liés à l'élargissement et les procédures de recrutement des fonctionnaires originaires des nouveaux Etats membres offrent une excellente occasion.Enfin,le dernier élargissement ayant apporté deux langues supplémentaires dans le régime linguistique de l'Union,il est demandé aux Institutions de présenter des programmes en matière de réorganisation des services de traduction qui doivent concerner aussi le Centre de Traduction à Luxembourg.